



Châteauguay

**Politique de développement social et  
Municipalité amie des aînés (MADA)**





## Mot de la présidente



Désireuse de contribuer au développement d'une communauté inclusive favorable à la qualité de vie et à l'épanouissement des gens qui l'habitent, la Ville a suivi la recommandation du groupe de citoyens choisi pour travailler sur la révision de la politique familiale adoptée en 2007 et s'est engagée, depuis juin 2016, dans une démarche d'élaboration d'une politique Municipalité amie des aînés (MADA) intégrée à une politique de développement social. Châteauguay est d'ailleurs l'une des premières municipalités de moins de 100 000 habitants à

jumeler sa politique MADA à une politique de développement social.

Depuis, le conseil municipal n'a cessé de prendre le pouls de la population, par le biais, notamment, de rencontres publiques et de comités, afin d'élaborer la meilleure voie à adopter pour le bien-être des générations actuelle et future.

Cette politique outille donc l'administration municipale dans l'élaboration d'actions et la mise en place de projets mobilisateurs pour l'ensemble de la communauté. Dans le but de mieux diriger les actions qui seront posées, quatre grandes orientations ont été dégagées dans la formulation d'objectifs regroupés à l'intérieur de sept champs thématiques majeurs que sont les infrastructures, l'inclusion sociale, le logement, l'alimentation, le transport, la vie économique de même que la vie démocratique et communautaire.

Je tiens à souligner la collaboration ainsi que le travail exceptionnel des partenaires impliqués dans ce projet : le comité de citoyens responsables de la révision de la politique familiale, les organismes communautaires, les membres des instances institutionnelles, les élus et, bien sûr, les citoyens, sans qui rien de tout cela n'aurait été rendu possible. Nos remerciements vont aussi au Réseau québécois de développement social (RQDS) et au Carrefour action municipale et famille (CAMF) qui nous ont accompagnés dans cette démarche.

À n'en pas douter, la Ville de Châteauguay est très bien outillée pour relever le défi du développement social et du vieillissement de la population avec cette nouvelle politique. Conçu à l'écoute de la population, cet outil répond aux besoins exprimés par les citoyens et témoigne à nouveau que Châteauguay est une ville où il fait bon vivre.

En terminant, nous ne pouvons passer sous silence la contribution financière du Secrétariat aux aînés, sans laquelle cette politique n'aurait pas vu le jour, ainsi que l'expertise et le professionnalisme de la firme Dynamo – Ressource en mobilisation des collectivités, qui a su nous guider du début à la fin dans la réalisation de ce document.

*Nathalie Simon*

Présidente du comité de pilotage

## Historique

Pour donner suite aux nombreuses priorités identifiées lors de la démarche de planification stratégique Châteauguay 2020, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a mis en place plusieurs chantiers citoyens, dont l'un ayant pour thème le développement de la vie familiale. Dans le cadre de ce chantier, un groupe de citoyens a été choisi pour réviser la politique familiale adoptée en 2007. Suite au dépôt des recommandations du comité en 2015, la Ville s'est engagée, en juin 2016, dans l'élaboration d'une première politique Municipalité amie des aînés (MADA) intégrée à une politique de développement social.

Au plan local, le développement social s'inscrit en parallèle avec les enjeux soulevés dans la planification stratégique amorcée en 2010, voulant doter la municipalité d'une vision cohérente de son développement à l'horizon 2020. À l'échelle régionale, la MRC a aussi entrepris, en 2015, l'élaboration d'une politique de développement social traduisant la volonté des acteurs régionaux d'intervenir pour améliorer les conditions de vie des résidents dans la MRC, dont les citoyens de Châteauguay.

### Qu'est-ce que le développement social?

La Ville de Châteauguay s'est dotée d'un cadre de développement social afin de se munir d'un langage commun et de poser les balises pour le déploiement de la politique du développement social : on y trouve notamment une définition de développement social, des valeurs à privilégier et des principes. Il est inspiré des réflexions et des échanges entretenus avec les intervenants intersectoriels en développement social de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Le développement social municipal « est une démarche qui vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de tout âge et de toute condition, à favoriser le développement d'une communauté solidaire ainsi qu'à réduire les effets des inégalités sociales et économiques. »<sup>1</sup>

1. Définition tirée du Cadre de développement social de la Ville de Châteauguay.

## Les valeurs sur lesquelles repose le développement social :

**La justice sociale**, qui exige des conditions de vie équitables pour chacun. Ce principe de justice reconnaît l'existence d'inégalités économiques entre individus et permet la création d'institutions, de règles, d'organisations et d'actions atténuant ces inégalités.

La justice sociale comporte la justice distributive et la justice commutative. La justice distributive est fondée sur la solidarité, chaque individu donnant à la société en fonction de ses capacités et recevant en fonction de ses besoins, afin que chacun puisse vivre décemment. La justice commutative se base quant à elle sur la réciprocité, chaque individu recevant l'équivalent des services qu'il a rendus à la collectivité.

La justice sociale est un moyen de parvenir à une fin aussi bien qu'une fin en soi.

**L'égalité entre les personnes** : toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge (sauf dans la mesure prévue par la loi), la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**L'engagement et la participation citoyenne**, soit l'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée sous trois dimensions :

1. la participation politique au processus électoral
2. la participation démocratique aux débats dans l'espace public
3. la participation sociale ou civique aux instances de base de la société civile par l'action des mouvements sociaux et associatifs au plan de la communauté municipale

**Le développement durable**, qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme, qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle des activités de développement municipal.

## Les principes à privilégier dans l'exercice d'élaboration et dans la mise en œuvre de la politique en développement social :

### **Favoriser la participation citoyenne**

Prendre part à l'action sous toutes ses dimensions : parler, se faire entendre, agir et/ou influencer les décisions.

### **Favoriser et soutenir l'empowerment (gain de pouvoir)**

Posséder, acquérir ou se réapproprier un pouvoir ou une capacité d'action; être capable de choisir, de décider, d'agir.

### **Favoriser et soutenir la concertation et le partenariat**

Produire de l'empowerment, qui est un pouvoir partagé et le fruit d'un travail intersectoriel.

### **Favoriser et soutenir le développement de la communauté**

Les processus en développement social doivent tenir compte des spécificités du territoire de la ville et favoriser l'empowerment de la communauté. L'approche territoriale intégrée (ATI) est une initiative liée à l'ensemble des processus et des actions.

### **Favoriser l'harmonisation des politiques municipales et publiques**

Développer et/ou influencer l'adoption de politiques saines (locales, territoriales, régionales, nationales) pour favoriser la participation des citoyens et des citoyennes et leur empowerment.

### **Lutter contre les inégalités sociales et économiques**

Favoriser l'accès à l'éducation, au travail, à la santé, aux loisirs, aux sports et à la culture, en misant sur le potentiel des personnes, leurs forces, leurs talents et leurs habiletés.





## Qu'est-ce qu'une Municipalité amie des aînés?

Lancée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2007, suite à une recherche menée dans 33 villes à travers le monde, l'initiative Municipalité amie des aînés (MADA) s'est ancrée au Québec. Depuis les dernières années, le nombre de municipalités participantes ne cesse de croître. La démarche vise à encourager un vieillissement actif dans des villes où se pose le phénomène du vieillissement de la population. Une Municipalité amie des aînés est une municipalité inclusive qui tient compte des préoccupations et des besoins des personnes aînées.

Une Municipalité amie des aînés :

1. Met un frein à l'âgisme.
2. Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures.
3. Agit de façon globale et intégrée.
4. Favorise la participation des personnes aînées.
5. S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

## Le vieillissement actif au cœur d'une Municipalité amie des aînés

Le principe de vieillissement actif est au cœur d'une démarche de Municipalité amie des aînés. Il encourage la participation à la vie sociale, économique, culturelle et intellectuelle, à la bonne santé et à la sécurité des personnes aînées. Une Municipalité amie des aînés doit prendre en considération les besoins des personnes aînées au niveau de l'environnement physique (aménagement du territoire, habitation, sécurité publique, espaces verts), social (participation citoyenne, respect et inclusion, vie communautaire, loisirs) et économique, de façon à adapter ses services, programmes et politiques en leur faveur.

## La définition d'une personne aînée à Châteauguay

- Une personne âgée de 65 ans et plus qui exerce un rôle essentiel dans la collectivité en raison de son expérience de vie.
- Un groupe hétérogène qui occupe une place déterminante au sein de la société, de la communauté et de la famille.
- Des gens qui ont le droit de mener leur vie à leur guise, de jouer un rôle actif dans la communauté ou de bénéficier des services leur permettant de bien vieillir.
- La diversité les caractérise autant en termes de besoins, d'intérêts, de droits et d'aspirations qu'en termes de situation personnelle.
- Qu'ils soient travailleurs, retraités, bénévoles, parents ou grands-parents, les aînés contribuent tous au dynamisme de la communauté.



**Une démarche concertée et citoyenne**

# Étapes d'élaboration de la Politique de développement social et MADA



## Le portrait du milieu

La première étape a permis de dresser, à partir de données statistiques ou factuelles, le portrait du milieu. Ce portrait présente la population, le territoire, les services de proximité, le développement économique ainsi que la vie communautaire et citoyenne de la municipalité tout en tenant compte de la situation propre aux personnes âgées.



## Les consultations

Les consultations ont été constituées d'entrevues avec des experts, de groupes de discussion citoyens et du Rendez-vous citoyens du 26 novembre 2016. Elles ont été menées avec l'intention de recueillir les commentaires d'appréciation et les préoccupations relatives à différents aspects du développement social à Châteauguay, ainsi que pour partager des idées d'action. Afin de s'assurer de bien intégrer la démarche MADA à la politique de

développement social, une attention particulière a été portée aux personnes âgées et aux acteurs leur assurant des services.

Au total, 12 entretiens individuels ont été menés avec des élu(e)s, des professionnels de l'administration municipale et des acteurs communautaires. Quatorze groupes de discussion, d'une durée d'environ deux heures chacun, ont été menés auprès des citoyens. Ces derniers représentaient différentes couches de la population, notamment les enfants, les adolescents, les jeunes, les personnes âgées francophones et anglophones, les intervenants agissant auprès des personnes âgées, les nouveaux arrivants issus de l'immigration, les communautés culturelles, les personnes handicapées, les représentants des lieux de culte et les personnes en situation de pauvreté.

Le Rendez-vous citoyens du 26 novembre 2016 a accueilli une quarantaine de citoyens, dont 16 personnes âgées de 65 ans et plus. La consultation avait deux objectifs :

- Présenter les faits saillants issus de l'analyse des données et des consultations citoyennes.
- Consulter les citoyens dans le but de guider la Ville dans l'élaboration de sa future Politique de développement social et Municipalité amie des aînés.



## Le diagnostic : identification des tendances qui se dégagent du portrait

L'analyse des entretiens individuels et des consultations citoyennes, mise en relation avec le portrait du milieu, a permis de dégager plusieurs constats. Des constats prioritaires ont été formulés en tenant compte des besoins des personnes âgées et du concept de vieillissement actif, et ont par la suite été présentés aux comités concernés afin d'établir des orientations et des thèmes rassembleurs pour la future Politique de développement social et MADA.

Suivant ces étapes, la présente politique a été rédigée. Elle énonce pour chacun des thèmes les priorités d'intervention et le contexte dans lesquelles elles s'inscrivent, les données statistiques correspondantes, les orientations concernées, les objectifs et les actions en réponse à ces derniers. Ces actions ont été présentées aux gestionnaires et directeurs des différents services de la Ville de Châteauguay lors de deux ateliers de travail. Ces ateliers ont permis de valider et bonifier le plan d'action sous la perspective de la réalité municipale propre à la Ville de Châteauguay.

## Un exercice de participation citoyenne

Depuis quelques années, la Ville de Châteauguay a mis en place des mécanismes de consultation publique et de participation citoyenne, sous la forme de rencontres citoyennes ou d'assemblées publiques. Afin de favoriser la participation citoyenne, la Ville de Châteauguay a invité ses citoyens et citoyennes représentant les différents groupes sociaux de la population (jeunes, aînés, familles, jeunes travailleurs, étudiants, communautés culturelles, lieux de culte, personnes défavorisées, personnes handicapées, communautés autochtones, adultes et enfants) à prendre part aux consultations menant à une politique de développement social et à partager leurs réalités et leurs réflexions.



**La population**



## La population

### Une population qui augmente d'année en année...

- En 2017, la population de la Ville de Châteauguay compte 48 741 habitants.
- Il s'agit de la 23<sup>e</sup> municipalité la plus peuplée du Québec et la 104<sup>e</sup> au Canada.
- Châteauguay a enregistré un taux de croissance démographique (2006 - 2011) de 7,3 %.
- On prévoit un taux de croissance projeté de 12,9 % (2014 - 2031).

Depuis les dernières années (2006 - 2011), la municipalité de Châteauguay connaît une croissance démographique importante et supérieure à celle du Québec (4,7 %), de la Communauté métropolitaine de Montréal (4,6 %) et de la municipalité de Saint-Eustache (4,2 %). Son taux de croissance est par contre inférieur à celui de la MRC de Roussillon (8,1 %).

Au cours des prochaines années, les projections indiquent que la population de Châteauguay devrait continuer à augmenter avec un taux de croissance de 12,9 % (2014 - 2031). Ce taux de croissance demeure inférieur à ceux projetés à l'échelle régionale du RLS Jardin-Roussillon (17,6 %) ou de la Montérégie (15,2 %).



### Si la population augmente, elle vieillit aussi...

- 83 % de la population de Châteauguay est âgée de 15 ans et plus.
- L'âge médian est de 42,2 ans; il est légèrement plus élevé que celui du Québec (41,9) et celui de Saint-Eustache (41,7).
  - Âge médian des femmes : 43,6 ans
  - Âge médian des hommes : 40,9 ans
- Le poids démographique de la population âgée de 65 ans et plus est de 16,6 %.
- La part des 0 - 14 ans est de 16,5 %, de 13,6 % pour les 15 - 24 ans et de 10,9 % pour les 24 - 35 ans.
- L'indice de vieillesse est de 0,99.

Tout comme le reste du Québec, la population de Châteauguay est marquée par le phénomène du vieillissement de la population. Les aînés occupent une part démographique de 16,6 %, ce qui est plus élevé que celle de la MRC de Roussillon (13,4 %), de Saint-Eustache (14,2 %) et du Québec (15,9 %), mais moindre que celle de la municipalité voisine de Léry (17,5 %).

On compte sensiblement autant de personnes âgées de 65 ans et plus que de personnes âgées de 15 ans et moins. L'indice de vieillesse est de 0,99 alors que celui de Saint-Eustache et du Québec est de 0,86.

Plus l'indice de vieillesse est élevé plus la population est considérée comme âgée.

Au cours des dernières années (2004 - 2014), le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus a connu l'augmentation la plus significative et a presque doublé. Si le vieillissement touche toute la population, on note que les femmes sont plus nombreuses dans les tranches d'âges des 65 ans et plus. Par exemple, en 2011, on compte près du double de femmes âgées de 85 ans et plus, soit 595 femmes pour 300 hommes.

Selon les projections de la Direction de la santé publique de la Montérégie, un peu plus d'une personne sur cinq (22,3 %) sera âgée de 65 ans et plus en 2031. On projette qu'à cette période, les personnes âgées seront plus nombreuses que les jeunes de 15 ans et moins (18 %). Cette croissance démographique se fait à un rythme toutefois moins rapide que celle de la MRC de Roussillon (35 %) ou celle de la province de Québec (29 %).



**Orientations et pistes d'action**

Les informations présentées dans la prochaine section sont issues du portrait statistique et des faits saillants des consultations menées dans le cadre de la démarche. Pour accéder au rapport de la démarche, visitez le [www.ville.chateauguay.qc.ca](http://www.ville.chateauguay.qc.ca).

### Les champs thématiques visés par la Politique de développement social et MADA

En plus des éléments dégagés lors des consultations, les thèmes choisis tiennent compte des principes et valeurs du cadre de développement social ciblé par la Ville de Châteauguay et du concept de vieillissement actif. Ces thèmes sont les suivants :

### Compétences de la Ville de Châteauguay dans le cadre de la politique

La Politique de développement social et MADA permet de renforcer et d'améliorer les interventions de la Ville de Châteauguay en matière de développement social et de vieillissement actif, d'interpeller d'autres juridictions, d'impliquer les partenaires institutionnels et communautaires et de favoriser la participation des citoyens et citoyennes autour de ces enjeux. La politique touche à la fois à des champs d'intervention qui relèvent directement des compétences de la Ville de Châteauguay et aussi à d'autres niveaux de compétences et d'action. La Ville est amenée à jouer différents rôles dans la mise en œuvre de la présente politique.



**Aménagements,  
infrastructures  
et milieux naturels**



**Cohésion  
et inclusion sociale**



**Logement**



**Saine alimentation  
et sécurité  
alimentaire**



**Transport**



**Vie démocratique  
et communautaire**



**Vie économique,  
emploi et éducation**

## Des orientations directrices et transversales

Les travaux d'analyse ont permis de dégager quatre grandes orientations qui servent de fil conducteur dans la formulation des objectifs de chacun des sept thèmes abordés dans la présente politique.

### 1 Accessibilité des lieux de socialisation et des ressources (disponibilité et accessibilité universelle)

L'accès aux lieux de socialisation, aux ressources de première nécessité ainsi qu'aux ressources permettant l'épanouissement des personnes est un élément essentiel de la qualité de vie et un levier important pour réduire les effets des inégalités sociales et économiques. La Ville de Châteauguay met de l'avant une approche d'accessibilité qui mise sur le renforcement de pôles d'activités (ex. : services municipaux, services commerciaux, infrastructures de sports et loisirs), l'amélioration des moyens pour accéder à ses pôles ainsi que l'amélioration de lieux de rencontres dans les parcs de proximité.

### 2 Adaptation des interventions municipales aux caractéristiques de la population

La population de Châteauguay est en évolution et est appelée à se diversifier. Cela se traduit notamment par l'augmentation de la population immigrante, l'augmentation du nombre de personnes âgées, la diversification des types de ménage, etc. La Ville de Châteauguay souhaite s'orienter davantage vers le développement d'une communauté inclusive et solidaire en adaptant ses interventions aux nouvelles caractéristiques qui émergent au sein de sa population.

### 3 Fierté et appartenance au territoire

Dans le cadre de précédents exercices de consultation, les citoyennes et citoyens de Châteauguay ont exprimé leur fierté et leur sentiment d'appartenance envers certains éléments du cadre de vie de leur communauté, notamment les milieux naturels comme l'île Saint-Bernard. La Ville de Châteauguay souhaite renforcer ces acquis et s'en inspirer pour améliorer l'aménagement urbain dans l'intention de contribuer davantage à la qualité de vie et à l'épanouissement de ses résidents.

### 4 Participation des citoyens à la vie sociale, économique et démocratique de Châteauguay

Toujours dans l'intention de développer davantage une communauté inclusive et solidaire, la Ville de Châteauguay souhaite mettre en place les conditions pour que les citoyens puissent tisser encore plus de liens, renforcer les organisations qu'ils ont mises sur pied pour améliorer leur qualité de vie et faire en sorte que les citoyens puissent mieux faire entendre leurs aspirations en lien avec le développement de leur ville.



## Notes explicatives en regard du plan d'action

Pour chacune des actions, la ou les populations visées est(sont) spécifiée(s) à l'aide des signes ++ et +. Le signe + indique la population visée par l'action et le signe ++ indique une action qui concerne de façon plus importante la population visée.

## Définition des rôles

Afin de mettre en œuvre le plan d'action, la municipalité peut être appelée à jouer plusieurs rôles selon ses responsabilités et compétences. De façon générale, elle peut assumer quatre grands rôles lorsqu'elle intervient.

- **Leader** en initiant ou en assumant la responsabilité et la coordination de l'action ou de la mesure.
- **Partenaire** en participant à la mise en œuvre de l'action ou de la mesure avec d'autres intervenants locaux.
- **Facilitateur** en mettant à contribution ses propres ressources pour renforcer l'intervention d'organismes ou groupes d'organismes communautaires qui évoluent auprès des populations visées par l'action.
- **Ambassadeur** en représentant les intérêts des populations visées par l'action auprès des autres paliers de gouvernement, des entreprises privées et de tout autre organisme pertinent.



## Aménagement, infrastructures et milieu naturel

### Priorités

- La mise en place de parcs et d'espaces verts, de sites naturels et patrimoniaux accessibles, inclusifs et sécuritaires
- La mise en place d'infrastructures publiques rassembleuses au sein des parcs et espaces verts, sites naturels et patrimoniaux
- La protection et la valorisation des sites naturels et patrimoniaux

### Contexte

Châteauguay est une ville où la nature domine, ce qui en fait la fierté de ses habitants. La beauté de la nature à Châteauguay offre à ses citoyens une qualité de vie exceptionnelle. L'île Saint-Bernard, le refuge faunique Marguerite-D'Youville, le centre écologique Fernand-Seguin et les plans d'eau sont perçus comme des forces du milieu. Il en va de même pour les sites patrimoniaux qui rappellent la riche histoire locale. Les Châteauguois de tous âges et toutes conditions doivent pouvoir jouir de ces lieux et y avoir accès.

Les espaces publics et espaces verts, investis par des citoyens de tous âges et de toutes conditions, sont perçus comme des lieux potentiels de rencontres et de création de liens sociaux favorables au développement du sentiment d'appartenance et à la consolidation de l'identité territoriale. L'aménagement et l'animation des parcs, des espaces verts, la mise en valeur et l'accessibilité du milieu naturel et des ressources du patrimoine de Châteauguay sont des vecteurs favorables aux rencontres intergénérationnelles et interculturelles et au vieillissement actif des personnes âgées. En cohérence avec la beauté exceptionnelle du milieu naturel, les visées des politiques municipales en réaménagement urbain ont aussi comme intention d'améliorer l'esthétisme du cadre urbain de Châteauguay.

### Faits saillants

- La population de Châteauguay est en croissance (taux de croissance de 7,3 % entre 2006 et 2011) et continuera à augmenter au cours des prochaines années (taux de croissance de 12,9 % entre 2014 et 2031).
- Les habitants de Châteauguay sont plus âgés (16,6 %) que ceux de la MRC de Roussillon (13,4%) et de la Ville de Saint-Eustache (14,2 %).
- Le sous-groupe des 15 à 35 ans forme 24,5 % de la population, tandis que celui des 36 à 64 ans en représente 42,4 %.

### Et les aînés?

- En 2011, on compte autant de personnes de 15 ans et moins (7 720) que de personnes de 65 ans et plus (7 630).
- La hausse de la population des 65 ans et plus se fait à un rythme moins rapide que celle de la MRC de Roussillon et de l'ensemble du Québec.
- Le nombre de personnes âgées de 85 ans a augmenté significativement au cours des dernières années (taux d'accroissement de 96,7 % entre 2004 et 2014).
- En 2014, les femmes de 65 ans et plus étaient beaucoup plus nombreuses que les hommes du même âge (4 370 femmes / 3 490 hommes). L'écart s'accroît plus l'âge avance. (595 femmes / 300 hommes chez les personnes âgées de 85 ans et plus).



## Aménagement, infrastructures et milieu naturel

| ORIENTATIONS  | OBJECTIFS  | PISTES D'ACTION  | POPULATION |       | RÔLE       |
|---|--|--|------------|-------|------------|
|   |  |  | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |            |
| Accessibilité<br>Fierté et appartenance au territoire | 1.1 Veiller à ce que les parcs, sites naturels et patrimoniaux soient accessibles, sécuritaires et inclusifs en fonction de l'utilisation et de la vocation des lieux.             | 1.1.1 Bonifier / réviser la réglementation des parcs pour permettre plusieurs usages.  | ++         | +     | Leader     |
|   |  | 1.1.2 Intégrer la participation des citoyens dans les démarches de planification de l'aménagement des parcs.                           | ++         | +     | Leader     |
|   |  | 1.1.3 Créer une politique de protection et mise en valeur du patrimoine bâti.  | ++         | +     | Leader     |
|   |  | 1.1.4 Aménager l'accès aux rives pour tous.  | ++         | +     | Leader     |
|   |  | 1.1.5 Aménager les parcs dans une optique de mixité des clientèles, tout en tenant compte des spécificités des quartiers environnants. | ++         | ++    | Leader     |
|   |  | 1.1.6 Élaborer un plan de signalisation (rues, parcs, édifices patrimoniaux, etc.).  | ++         | +     | Leader     |
|   |  | 1.1.7 Implanter un plan de signalisation (rues, parcs, édifices patrimoniaux, etc.).   | ++         | +     | Leader     |
|   |  | 1.1.8 Adopter le plan directeur des parcs et espaces verts.  | ++         | +     | Leader     |
|   |  | 1.1.9 Implanter le plan directeur des parcs et espaces verts.  | ++         | +     | Leader     |
| Accessibilité<br>Fierté et appartenance au territoire | 1.2 Poursuivre les actions de protection et de mise en valeur des milieux naturels et patrimoniaux en fonction de l'utilisation et de la vocation des lieux.                       | 1.2.1 Établir des partenariats avec des organisations de promotion et de protection des milieux naturels.                              | ++         | +     | Partenaire |
|   |  | 1.2.2 Réaliser une stratégie de communication autour des règles d'utilisation des sites naturels et patrimoniaux.                      | ++         | +     | Leader     |
| Accessibilité<br>Participation                        | 1.3 Veiller à la disponibilité d'espaces publics et/ou d'infrastructures favorables aux rencontres et aux rassemblements en fonction de l'utilisation et de la vocation des lieux. | 1.3.1 Cibler des lieux propices aux rencontres et rassemblements.  | ++         | +     | Leader     |
|   |  | 1.3.2 Aménager des infrastructures permanentes ou temporaires favorables aux rencontres et rassemblements.                             | ++         | +     | Leader     |



## Aménagement, infrastructures et milieu naturel

| ORIENTATIONS                   | OBJECTIFS   | PISTES D'ACTION  | POPULATION |       | RÔLE   |
|--------------------------------|---|--|------------|-------|--------|
|                                |   |  | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |        |
| Accessibilité<br>Participation | 1.4 Veiller à la disponibilité d'espaces publics et/ou d'infrastructures favorables aux rassemblements et spécifiquement dédiés aux personnes âgées en fonction de l'utilisation et de la vocation des lieux. | 1.4.1 Cibler des lieux propices aux rencontres et rassemblements des personnes âgées.  |            | ++    | Leader |
|                                |   | 1.4.2 Aménager des infrastructures permanentes ou temporaires favorables aux rencontres et rassemblements des personnes âgées.   |            | ++    | Leader |
| Accessibilité                  | 1.5 Encourager les déplacements actifs et sécuritaires des personnes âgées.   | 1.5.1 Aménager des infrastructures de transport actif vers les lieux de rassemblements (ex. : hauteur des trottoirs, éclairage des rues, temps de traverse aux intersections, etc.). | +          | ++    | Leader |





## Cohésion et inclusion sociale

### Priorités

- Des services et programmes de loisirs, culture et vie communautaire répondant davantage aux besoins de certains groupes de la population
- L'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants issus de l'immigration
- Le rapprochement entre citoyens de différentes cultures

### Contexte

Les services et programmes de loisirs culturels, de plein air ou de sports, peuvent jouer un rôle majeur sur le plan du développement social, que ce soit par leur potentiel d'intégration, de développement de l'appartenance ou de lutte contre l'isolement. On observe un intérêt des citoyens à mettre en place des initiatives de cohabitation sociale (ex. : fêtes multiculturelles de quartiers, projets de rapprochement entre cultures). Une adaptation accrue de l'offre de services et des programmes de loisir aux communautés culturelles, aux personnes âgées et aux adolescents est souhaitée pour rejoindre davantage ces populations. L'accessibilité financière des activités est à prendre en considération pour promouvoir la participation des personnes à faible revenu.

Selon des experts du milieu et des citoyens, l'arrivée de nouveaux arrivants issus de l'immigration pose de nouveaux défis en matière d'accueil et d'intégration. Il y a de plus en plus de besoins pour des services interculturels, des lieux et des occasions d'échanges et de familiarisation entre la population locale et les arrivants issus de l'immigration. Pourtant, il y a peu de ressources dédiées à l'accueil et à l'intégration de ces nouveaux arrivants. Aucun organisme n'a spécifiquement cette mission sur le territoire. Certains constatent qu'il n'existe pas d'orientation municipale en lien avec l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants issus de l'immigration et en l'égard à la diversité culturelle.

De façon générale, les personnes consultées constatent de saines relations entre la population francophone et anglophone ce qui contribue à la richesse de la diversité culturelle de Châteauguay. Toutefois, on fait état d'un manque de liens avec la population autochtone résident à Châteauguay.

Le vivre ensemble à Châteauguay passe par l'intégration des nouveaux arrivants et une cohésion continuellement renouvelée entre les différentes communautés culturelles et linguistiques.

### Faits saillants

- La Ville de Châteauguay accueille une part significative de communautés immigrantes (13,7 %) si on la compare à Saint-Eustache (4,9 %) ou encore à la MRC de Roussillon (8,6 %).
- Les personnes immigrantes sont arrivées en plus grand nombre entre 1990 et 2011 en provenance d'Europe et des Amériques, plus spécifiquement de la Colombie et du Mexique en 2011. Les langues les plus parlées par les immigrants sont l'espagnol, le russe et le roumain.
- Considérant la proximité de Châteauguay de la communauté de Kahnawake, 1,6 % de sa population a déclaré une identité autochtone, comparativement à 1,1 % seulement dans la MRC Roussillon et 1,8 % pour le Québec.
- Le français est la langue la plus parlée à la maison par 60 % des citoyens. 57,6 % de la population connaît à la fois le français et l'anglais.
- En 2011, le taux d'emploi était plus faible à Châteauguay (58,5 %), comparé à celui de la MRC de Roussillon (66,6 %), quant au taux de chômage il est de 7,8 %, soit un taux supérieur à la MRC de Roussillon.
- Le revenu médian des ménages de Châteauguay (58 008 \$) est inférieur à celui sur le territoire de la MRC de Roussillon (69 942 \$).

### Et les aînés?

- Près d'une personne immigrante sur cinq (18,9 %) est âgée de plus de 65 ans.
- La proportion des personnes dont la première langue parlée est l'anglais est de 12,2 %; chez les personnes âgées, cette proportion est de 31 %. Le pourcentage de personnes de 65 ans et plus d'expression anglaise à Châteauguay est presque le double de celui de la MRC de Roussillon (17 %) et plus que le double de celui du Québec (12 %).
- Les femmes âgées gagnent beaucoup moins (18 032 \$) que la population en général (29 131 \$).



## Cohésion et inclusion sociale

| ORIENTATIONS                | OBJECTIFS   | PISTES D'ACTION   | POPULATION |       | RÔLE                       |
|-----------------------------|---|---|------------|-------|----------------------------|
|                             |   |   | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |                            |
| Adaptation<br>Participation | 1.1 Tenir compte des transformations de la population dans la planification des services municipaux (les communautés culturelles, les adolescents, les personnes à faible revenu et les aînés). | 1.1.1 Établir des partenariats avec les organisations locales et régionales qui desservent les populations ciblées.                           | ++         | ++    | Leader                     |
|                             |   | 1.1.2 Faire une veille de l'évolution des caractéristiques de la population.  | ++         | ++    | Leader                     |
| Adaptation<br>Participation | 1.2 Soutenir l'intégration des résidents de différentes cultures dans la communauté.  | 1.2.1 Collaborer, accompagner ou soutenir l'organisation d'activités citoyennes ou communautaires.  | ++         | +     | Partenaire<br>Facilitateur |
|                             |   | 1.2.2 Établir un plan d'action pour que la Ville de Châteauguay facilite l'inclusion des nouveaux arrivants issus de l'immigration.           | ++         | +     | Leader                     |
|                             |   | 1.2.3 Intégrer des aspects interculturels dans la programmation d'activités existantes.   | ++         | +     | Leader                     |
|                             |   | 1.2.4 Soutenir et promouvoir la Fête des voisins.   | ++         | +     | Facilitateur               |
|                             |   | 1.2.5 Instaurer des moyens de communication sur les ressources disponibles destinées aux nouveaux résidents.                                  | ++         | +     | Leader                     |
|                             |   | 1.2.6 Centraliser l'information sur les ressources disponibles destinées aux nouveaux résidents.  | ++         | +     | Leader                     |
| Adaptation<br>Participation | 1.3 Soutenir l'intégration des résidents de différentes cultures dans l'administration municipale.  | 1.3.1 Poursuivre le programme d'accès à l'égalité en emploi.  | ++         | +     | Leader                     |
| Adaptation                  | 1.4 Améliorer l'accueil des nouveaux résidents issus de l'immigration.  | 1.4.1 Faire le portrait de la situation des nouveaux résidents issus de l'immigration.  | ++         | +     | Leader                     |
|                             |   | 1.4.2 Colliger les meilleures pratiques sur les interventions municipales en matière d'accueil des nouveaux arrivants issus de l'immigration. | ++         | +     | Leader                     |
|                             |   | 1.4.3 Développer des outils et des activités d'accueil pour les nouveaux résidents issus de l'immigration.                                    | ++         | +     | Leader                     |
|                             |   | 1.4.4 Établir des partenariats avec les instances concernées.   | ++         | +     | Partenaire                 |
| Adaptation<br>Participation | 1.5 Favoriser les rapprochements avec la communauté autochtone.   | 1.5.1 Établir un dialogue avec la communauté autochtone de Châteauguay et Kahnawake.  | ++         | +     | Leader                     |



## Cohésion et inclusion sociale

| ORIENTATIONS                | OBJECTIFS  | PISTES D'ACTION  | POPULATION |       | RÔLE                      |
|-----------------------------|--|--|------------|-------|---------------------------|
|                             |  |  | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |                           |
| Adaptation<br>Participation | 1.6 Favoriser l'accès aux services et programmes de loisir pour les personnes à faible revenu.             | 1.6.1 Établir des partenariats avec des fondations et autres partenaires permettant de rendre les activités accessibles financièrement.              | ++         | ++    | Ambassadeur<br>Partenaire |
|                             |  | 1.6.2 Établir des modalités de paiement pour les activités offertes par la Ville.  | ++         | ++    | Leader                    |
|                             |  | 1.6.3 Poursuivre le développement des programmes accessibles ou à coût abordables.   | ++         | ++    | Leader                    |
| Adaptation<br>Participation | 1.7 Encourager l'adaptation des services et programmes de loisir aux caractéristiques des personnes âgées. | 1.7.1 Tenir compte dans l'élaboration de la programmation des loisirs d'une offre adaptée qui réponde aux capacités physiques et intérêts des aînés. |            | ++    | Leader                    |
|                             |  | 1.7.2 Poursuivre la collaboration avec les organisations pour personnes âgées.   |            | ++    | Partenaire                |
|                             |  | 1.7.3 Développer un partenariat avec les résidences pour personnes âgées.  |            | ++    | Partenaire                |
| Participation               | 1.8 Favoriser le bon voisinage.  | 1.8.1 Service de médiation citoyenne.  | ++         | +     | Facilitateur              |
|                             |  | 1.8.2 Mobiliser les aînés dans la Fête des voisins.  |            | ++    | Facilitateur              |



## Logement

### Priorités

- L'accès aux logements sociaux pour les personnes âgées et les personnes à faible revenu
- L'accès à la propriété pour les jeunes familles

### Contexte

Châteauguay se démarque par une offre de maisons unifamiliales abordables et de nombreux logements sociaux. Châteauguay est la ville qui a l'offre la plus généreuse concernant le logement social, laquelle représente près de 68 % de l'offre sur le territoire de la MRC de Roussillon (747 logements sociaux et abordables).

Même si la Ville de Châteauguay est bien pourvue en matière de logement social, la population consultée exprime que les listes d'attente à ces logements sont longues et que les besoins sont grands pour les personnes en situation de pauvreté. De plus, il semble que l'offre de logements sociaux n'est pas toujours adaptée aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et qu'il y a un manque de logements sociaux pour les personnes âgées. Les résidences pour les aînés sont considérées comme peu abordables et peu adaptées aux besoins des personnes en situation de pauvreté. On déplore aussi l'absence d'une politique d'inclusion de logements sociaux. Toutefois, en raison de son appartenance métropolitaine, les demandes d'accès à des logements sociaux proviennent de tout le Grand Montréal. Comme plusieurs municipalités ne font pas leur part, cette réalité accentue la pression exercée sur les listes d'attente des logements de notre municipalité.

Le vieillissement de la population et les problématiques liées aux incapacités physiques posent le problème de l'accès au logement adapté et de l'enjeu de l'isolement social. Malgré une forte concentration des personnes âgées au centre-ville, en raison de la localisation des habitats collectifs, la disponibilité de logements sociaux sur l'ensemble du territoire est souhaitée puisque les personnes âgées se retrouvent dans tous les quartiers de la ville. Les efforts sont donc à maintenir afin de développer le parc de logements sociaux et le rendre toujours plus accessible et adapté aux caractéristiques de la population.

### Faits saillants

- Les couples avec enfants représentent près de 28,7 % des ménages et presque autant de ménages (24 %) sont composés d'une seule personne.
- Les plus récentes données indiquent que 15 % des ménages vivent sous le seuil de la pauvreté et que 18 % des familles sont monoparentales.
- Le taux d'effort des ménages locataires à Châteauguay est important, près de 40 % de ceux-ci consacrent 30 % ou plus de leur revenu total aux coûts d'habitation.
- Près d'une personne âgée sur cinq habitants dans un ménage privé consacre 30 % ou plus de ses revenus aux coûts d'habitation.
- Le quart des personnes âgées de 65 ans et plus et près du tiers des personnes âgées de 75 ans et plus habitent seules. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à habiter seules et ces dernières ont des revenus inférieurs à leurs homologues masculins.
- Près de 5000 personnes vivent avec une incapacité, dont près de la moitié sont des personnes âgées.





## Logement

### Et les aînés?

- Près du quart (24,5 %) des personnes aînées et près du tiers (32 %) des personnes âgées de 75 ans et plus habitent seules.
- 91,5 % des aînés résident dans un ménage privé et 8,5 % résident dans un « ménage collectif », soit une résidence pour personnes âgées, un hôpital ou un centre d'hébergement incluant les CHSLD.
- 73,8 % des personnes âgées de 65 ans et plus résident dans une maison.
- 77 % sont propriétaires de leur logement.
- Un peu plus de la moitié (53,4 %) résident dans un logement construit avant 1971.
- Seulement 4,6 % des aînés vivent dans un logement nécessitant des réparations majeures.
- 8 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivant en ménage privé consacrent 30 % ou plus de leurs revenus aux coûts d'habitation.

| ORIENTATIONS                | OBJECTIFS  | PISTES D'ACTION  | POPULATION |       | RÔLE                        |
|-----------------------------|--|--|------------|-------|-----------------------------|
|                             |  |  | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |                             |
| Adaptation<br>Accessibilité | 1.1 Maintenir le ratio du nombre d'unités de logement social et abordable en proportion avec la population.  | 1.1.1 Travailler en partenariat avec les autorités compétentes dans le déploiement des programmes de logements sociaux.  | ++         | +     | Partenaire<br>Facilitateur  |
| Adaptation<br>Accessibilité | 1.2 Assurer la salubrité des logements.  | 1.2.1 Mettre en œuvre la politique de salubrité.   | ++         | +     | Leader                      |
| Accessibilité               | 1.3 Encourager le développement de mesures d'accès à la propriété et d'inclusion sociale associées à la création de milieux de vie et la diversité des types d'habitation offerts. | 1.3.1 Proposer le développement de modèles d'habitation novateurs, diversifiés, plus économiques et durables tout en respectant la cohésion des secteurs concernés.                          | ++         | +     | Ambassadeur<br>Facilitateur |
|                             |  | 1.3.2 S'assurer d'avoir une approche milieu de vie, notamment par le biais de la réglementation, dans le développement de nouveaux secteurs résidentiels et des secteurs en redéveloppement. | ++         | +     | Ambassadeur<br>Facilitateur |
|                             |  | 1.3.3 Planifier la diversification des types de logements pour les personnes aînées (ex. : maison intergénérationnelle, formules novatrices, etc.).  |            | ++    | Ambassadeur<br>Facilitateur |
|                             |  | 1.3.4 Encadrer la diversification des types de logements pour les personnes aînées (ex. : maison intergénérationnelle, formules novatrices, etc.).   |            | ++    | Ambassadeur<br>Facilitateur |
| Accessibilité<br>Adaptation | 1.4 Accroître le nombre d'unités de logements adaptés.   | 1.4.1 Travailler en partenariat avec les organisations et autorités impliquées dans le développement du logement adapté.   | +          | ++    | Ambassadeur<br>Facilitateur |
| Accessibilité               | 1.5 Favoriser le maintien à domicile des personnes aînées.   | 1.5.1 Diffuser l'information sur les services et les programmes existants.   |            | ++    | Leader<br>Facilitateur      |
|                             |  | 1.5.2 Étudier la possibilité de mettre en place un service de soutien de voisinage (ex. : voisins solidaires, etc.).   |            | ++    | Ambassadeur                 |



## Saine alimentation et sécurité alimentaire

### Priorités

- L'accès à une offre alimentaire saine et abordable
- La facilitation de la production alimentaire
- L'organisation des services de sécurité alimentaire
- La promotion d'une saine alimentation

### Contexte

Malgré la présence d'épiceries à Châteauguay, l'accès à des aliments sains, abordables et de qualité semble problématique dans certains secteurs. Certaines ressources spécialisées parlent de déserts alimentaires dans les quartiers excentrés, où l'on trouve presque exclusivement des dépanneurs.

Le coût des aliments est en hausse et l'appauvrissement d'une partie de la population entraîne un besoin grandissant en dépannage alimentaire. On rapporte que les banques alimentaires sont excentrées et qu'elles ne peuvent répondre à une demande en croissance. Les personnes consultées ajoutent que les initiatives locales de proximité (petits commerces locaux, épiceries fines ou ethnique, marché public) se font rares, malgré la demande.

Pour les personnes âgées et les personnes à faibles revenus, l'accès à une offre alimentaire saine et abordable et l'accès à des services de soutien à la sécurité alimentaire sont des conditions fondamentales à l'autonomie et au mieux-être. Par différents programmes de soutien alimentaire, la Société Saint-Vincent-de-Paul de Châteauguay, la Banque de nourriture de Châteauguay et la Rencontre Châteauguoise participent activement au soutien des personnes et des familles. La Ville de Châteauguay appuie ces organismes, entre autres par un appui financier pour un local d'entreposage des denrées alimentaires.

De façon générale, des experts du milieu considèrent que malgré les efforts, des collaborations sont encore à développer avec la Ville pour favoriser l'accès à une saine alimentation et à la sécurité alimentaire.

### Faits saillants

- On dénombre annuellement au moins 12 000 repas chauds servis par la soupe populaire.
- On retrouve plusieurs banques alimentaires sur le territoire.
- De plus en plus d'organismes mettent en œuvre des projets de jardins communautaires et d'agriculture urbaine.
- En Montérégie, 14 % des ménages monoparentaux souffrent d'insécurité alimentaire, alors que les personnes vivant en couple, avec ou sans enfant, se révèlent proportionnellement moins touchées par cette problématique (3,7 %).
- Les statistiques démontrent que les ménages à faible revenu, peu scolarisés, locataires, les familles monoparentales et les personnes vivant seules sont proportionnellement davantage touchés par l'insécurité alimentaire.

### Et les aînés?

- À Châteauguay, les aînés ont accès à des services de livraison de nourriture à domicile.
- Au Québec, 11 % des personnes vivant seules connaissent de l'insécurité alimentaire. Comme près du quart des personnes âgées et près du tiers des personnes âgées de 75 ans et plus habitent seules, elles sont susceptibles de faire partie de ce groupe.
- Les femmes âgées risquent plus de souffrir d'insécurité alimentaire, car elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à habiter seules et elles ont des revenus inférieurs à ceux des hommes.



## Saine alimentation et sécurité alimentaire

| ORIENTATIONS  | OBJECTIFS  | PISTES D'ACTION  | POPULATION |       | RÔLE                         |
|---------------|--|--|------------|-------|------------------------------|
|               |  |  | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |                              |
| Accessibilité | 1.1 Faciliter la réalisation d'initiatives agroalimentaires sur le territoire.   | 1.1.1 Encourager les initiatives de mise en marché des produits agroalimentaires et du terroir.  | ++         | +     | Facilitateur<br>Ambassadeur  |
|               |  | 1.1.2 Développer l'offre agroalimentaire (vergers, miel) de la Ville.  | ++         | +     | Leader                       |
| Accessibilité | 1.2 Faciliter les initiatives d'agriculture urbaine.   | 1.2.1 Se doter d'une politique d'agriculture urbaine (ex. : modifier la réglementation, soutenir les initiatives d'agriculture urbaine, etc.). | ++         | +     | Leader                       |
| Accessibilité | 1.3 Favoriser la sécurité alimentaire de la population de Châteauguay.   | 1.3.1 Participer aux tables de concertation portant sur la sécurité alimentaire.   | ++         | +     | Partenaire                   |
|               |  | 1.3.2 Soutenir les partenaires en sécurité alimentaire de Châteauguay.   | ++         | +     | Facilitateur                 |
| Accessibilité | 1.4 Faciliter le développement d'une offre de proximité de services et produits alimentaires abordables et de qualité. | 1.4.1 Prévoir les usages multiples (résidentiel, commerces de proximité, etc.) dans les outils de planification urbaine.                       | ++         | +     | Leader                       |
|               |  | 1.4.2 Encourager le développement de services de livraison par les commerces d'alimentation.   | +          | ++    | Facilitateur<br>Ambassadeurs |
|               |  | 1.4.3 Publiciser les services de livraison des commerces d'alimentation.   | +          | ++    | Facilitateur<br>Ambassadeurs |



## Transport et déplacements

### Priorités

- L'amélioration de la desserte locale et intermunicipale de transport collectif sur la rive-sud vers l'est et l'ouest
- L'amélioration de la desserte vers l'ensemble de l'île de Montréal
- L'accès au transport collectif abordable
- L'amélioration de l'offre de transport adapté
- Le développement et l'amélioration des infrastructures cyclables et piétonnières sécuritaires

### Contexte

Le transport collectif constitue un levier important de participation sociale et économique pour les personnes à faible revenu, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Le système de transport qui dessert la Ville de Châteauguay comporte certaines lacunes selon les personnes et acteurs consultés. Les déplacements locaux et intermunicipaux sont jugés difficiles, peu efficaces, sujets à plusieurs transferts. On soulève notamment le problème des déplacements vers l'est de la MRC limitant, entre autres, l'accès à d'autres pôles d'emploi. On constate que le service de transport vers Montréal est très efficace pour se rendre au centre-ville, mais que l'accès aux autres arrondissements est difficile. Pour les personnes et les familles à faible revenu, l'utilisation du transport collectif peut être limitée à cause des coûts importants qu'elle entraîne. Notons que l'organisation et la gouvernance du transport collectif sur le territoire de Châteauguay est sous la responsabilité de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et du Réseau de transport métropolitain (RTM).

L'offre de transport adapté est caractérisée par des horaires peu flexibles et une disponibilité limitée. Ces contraintes peuvent avoir un impact important sur les personnes concernées, puisque ce service est essentiel pour toutes leurs activités quotidiennes : se rendre au travail, accéder à des soins de santé et participer à des activités sociales.

Pour les personnes âgées, le transport fait partie des conditions favorisant le vieillissement actif. Les problèmes de déplacements sur le territoire peuvent avoir un impact négatif sur leur participation sociale.

Au niveau du transport actif, on signale des lacunes du côté des infrastructures cyclables et piétonnières. On déplore le manque d'homogénéité dans la configuration des rues, l'absence de trottoir à certains endroits, des bordures trop élevées, un réseau cyclable parfois discontinu, peu de stationnements de vélos et des artères commerciales peu invitantes pour les piétons et cyclistes. Des problèmes de sécurité liés à la circulation piétonne et cycliste ont aussi été relevés. La Ville de Châteauguay s'est dotée d'un plan de mobilité active et durable et d'un plan directeur du réseau cyclable afin d'améliorer ces deux éléments favorables à une vie active et leur utilisation sécuritaire.

Par ailleurs, on remarque depuis quelque temps l'apparition d'appareils d'aide à la mobilité motorisée sur les aires de circulation (ex. : fauteuils roulants motorisés, triporteurs et quadriporteurs). Des enjeux de sécurité sont soulevés par rapport à l'utilisation de ces véhicules dans l'espace public. La Ville de Châteauguay participe à un projet pilote de trois ans, chapeauté par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dont l'objectif est d'expérimenter l'usage des aides à la mobilité motorisées (AMM) sur les trottoirs, certaines routes ainsi que les voies cyclables.

### Faits saillants

- 85 % de la population active se déplace en voiture pour se rendre au travail et à l'école.
- À l'heure de pointe, 10 circuits d'autobus parcourent Châteauguay, dont 9 à destination de Montréal.
- Le réseau cyclable comprend 29 km discontinus.
- En 2013, le parc automobile du secteur Châteauguay-Léry comptait 30 700 véhicules. Le taux de motorisation par ménage et par personne à Châteauguay-Léry est respectivement de 1,63 et 0,64; taux qui sont légèrement inférieurs à ceux du Québec (N.D. et 0,76).
- Il y a un écart important de 10,1 % entre les femmes et les hommes qui utilisent l'automobile (88,1 % des hommes comparativement à 78 % des femmes).
- En moyenne, la population active de Châteauguay consacre 31,1 minutes pour effectuer le trajet domicile-travail, un temps qui est légèrement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (25,2 minutes).





## Transport et déplacements

### Et les aînés?

- Le service de transport collectif est plus performant aux heures de pointe, ce qui ne répond pas nécessairement aux besoins des aînés à la retraite.
- Même si les aînés souhaitent demeurer actifs sur le plan social, les problèmes de déplacement sur le territoire représentent un enjeu de taille.
- Les aînés de Châteauguay peuvent bénéficier d'un accompagnement-transport lors de rendez-vous médicaux. La personne bénévole accompagne le bénéficiaire de son domicile à son rendez-vous et demeure avec elle jusqu'au retour à la maison.
- Les interventions afin d'améliorer l'intégration des personnes handicapées dans les transports et les déplacements urbains bénéficient également aux aînés à mobilité réduite.

| ORIENTATIONS                   | OBJECTIFS   | PISTES D'ACTION  | POPULATION |       | RÔLE         |
|--------------------------------|---|--|------------|-------|--------------|
|                                |   |  | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |              |
| Accessibilité<br>Participation | 1.1 Contribuer à améliorer l'offre de transport intermunicipal sur la rive-sud vers l'est et l'ouest. | 1.1.1 Faire des représentations auprès de l'ARTM et du RTM afin que les services de transport intermunicipaux sur la rive sud soient améliorés en fonction des besoins de la population : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Meilleure desserte des points névralgiques dans le réseau</li> <li>b. Meilleure couverture horaire</li> <li>c. Diversification et amélioration de l'offre pour le transport dans l'axe est-ouest sur la rive-sud.</li> </ul> | ++         | +     | Ambassadeur  |
|                                |   | 1.1.2 Inviter les entreprises privées à s'engager dans le partage des coûts de la desserte de transport de Châteauguay.  | ++         | +     | Ambassadeur  |
|                                |   | 1.1.3 Faire des représentations auprès de l'ARTM et le RTM afin les services de transport vers Montréal soient améliorés en fonction des besoins de la population (ex.: diversification et amélioration de l'offre pour le transport vers l'ensemble de l'île de Montréal).  | ++         | +     | Ambassadeur  |
| Accessibilité<br>Participation | 1.2 Contribuer à améliorer l'offre de transport local.  | 1.2.1 Faire des représentations auprès de l'ARTM et du RTM afin de rendre accessibles tous les secteurs de la municipalité par transport collectif.  | ++         | +     | Ambassadeur  |
|                                |   | 1.2.2 Mettre en place un programme d'information sur le fonctionnement du transport collectif.   | ++         | ++    | Ambassadeur  |
|                                |   | 1.2.3 Encourager le développement de l'offre de transport alternatif (communauté, taxi-bus, etc.).   | ++         | +     | Facilitateur |



## Transport et déplacements



| ORIENTATIONS                   | OBJECTIFS  | PISTES D'ACTION   | POPULATION |       | RÔLE        |
|--------------------------------|--|---|------------|-------|-------------|
|                                |  |   | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |             |
| Accessibilité<br>Participation | 1.3 Diminuer les coûts d'accès au transport collectif des personnes à faible revenu. | 1.3.1 Faire des représentations auprès de l'ARTM et du RTM en vue du développement d'une tarification accessible aux personnes à faible revenu.                     | ++         | ++    | Ambassadeur |
| Accessibilité<br>Participation | 1.4 Contribuer à améliorer l'offre de transport adapté.                              | 1.4.1 Faire des représentations auprès de l'ARTM et le RTM pour que l'offre de transport adapté soit améliorée.   | ++         | ++    | Ambassadeur |
| Accessibilité                  | 1.5 Améliorer la sécurité lors des déplacements actifs.                              | 1.5.1 Poursuivre la mise en œuvre du plan de mobilité active.   | ++         | +     | Leader      |
|                                |  | 1.5.2 Poursuivre la participation au projet pilote concernant les AMM.  | +          | ++    | Partenaire  |
|                                |  | 1.5.3 Étudier la possibilité d'implanter des mesures de sécurité autour des infrastructures pour les personnes âgées, basées sur le modèle des corridors scolaires. |            | ++    | Leader      |
|                                |  | 1.5.4 Poursuivre la mise en place des corridors scolaires.  |            |       | Leader      |
| Accessibilité                  | 1.6 Contribuer à améliorer l'offre de transport adapté aux personnes âgées.          | 1.6.1 Inviter les résidences pour personnes âgées à s'engager dans l'amélioration du transport pour leur clientèle.   |            | ++    | Ambassadeur |



## Vie démocratique et communautaire

### Priorités

- Des modes de communication et de consultation efficaces auprès des citoyens
- L'adoption de mécanismes de collaboration entre le milieu communautaire et la ville
- La mise en application du principe de la démocratie participative

### Contexte

La vie démocratique et communautaire est un levier de développement social, et Châteauguay se distingue entre autres par la richesse de sa vie communautaire et les multiples occasions de participation citoyenne. On dénote la présence de structures informelles de participation citoyenne, telles que les Rendez-vous citoyens, la possibilité de s'impliquer au sein de plusieurs organismes de même qu'un mécanisme de reconnaissance des bénévoles.

On dénombre plus de 120 organismes (sociaux, communautaires, culturels, sportifs, de loisir, à caractère religieux, etc.) et plusieurs associations pour personnes âgées francophones et anglophones qui cohabitent et contribuent positivement à la vie communautaire. Considérant que Châteauguay est une ville centre, plusieurs tables de concertation sectorielle rassemblant différents partenaires issus des milieux institutionnels et communautaires œuvrent sur le territoire, dont certaines ont un rayonnement supralocal ou régional. Le leadership et l'expertise du secteur communautaire, de même que son apport au développement, sont reconnus par les citoyens. Toutefois des défis de financement de certains organismes ainsi que le manque de collaboration du milieu municipal avec le secteur communautaire sont soulevés. Bien qu'une politique de reconnaissance et de soutien des organismes soit en place, certains mentionnent l'absence de la Ville au sein des structures de concertation et le manque d'appui à ces dernières. On soulève l'importance d'établir des mécanismes de communication et de collaboration entre l'administration municipale, les organismes du secteur communautaire et les citoyens en vue d'une meilleure coordination des actions visant la réduction des inégalités.

En ce qui concerne la vie démocratique dans le domaine municipal, les citoyens ressentent le besoin d'être mieux informés afin de favoriser la participation à la construction d'une vision partagée du développement de la municipalité. Certains mentionnent des défis de communication entre les élus et l'administration municipale qui nuisent à l'aboutissement concret de projets novateurs et participatifs.

### Faits saillants

- On répertorie plus de 100 000 heures de bénévolat fait chaque année.
- Au cours des dernières années, Châteauguay a initié plusieurs initiatives d'implication citoyenne, notamment dans le cadre de l'élaboration de nombreuses démarches de planification de la Ville : le Plan d'action en développement durable, le Plan de mobilité active et durable, le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, le Plan directeur du réseau cyclable, le projet centre-ville, le Plan directeur des parcs et espaces verts, Châteauguay 2020, etc.
- Plusieurs lieux de concertation sectoriels (pauvreté/alimentation, jeunesse, petite enfance, famille, femmes) rassemblent différents partenaires issus des milieux institutionnels et communautaires de Châteauguay.
- On retrouve des organismes communautaires qui œuvrent dans de multiples secteurs d'activités, que ce soit sur le plan de la sécurité alimentaire, la petite enfance, la violence faite aux femmes, la déficience intellectuelle, le logement, les aînés, la famille, la santé mentale, etc.

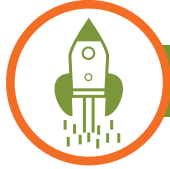


## Vie démocratique et communautaire

### Et les aînés?

- On trouve sur le territoire une multitude d'associations pour les personnes âgées francophones et anglophones (FADOQ, 55 Plus, etc.).
- À l'échelle du grand Châteauguay, 40 % des bénévoles sont âgés de 65 ans et plus, de manière équivalente chez les hommes et les femmes. Le grand engagement bénévole des aînés châteauguois est une force reconnue.
- Il existe une table de concertation des aînés du Grand Châteauguay
- L'implication sociale et communautaire des aînés récemment immigrés est une réalité peu documentée.

| ORIENTATIONS                             | OBJECTIFS   | PISTES D'ACTION   | POPULATION |       | RÔLE   |
|--|---|---|------------|-------|--------|
|  |   |   | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |        |
| Adaptation<br>Participation citoyenne    | 1.1 Améliorer et adapter les communications avec les citoyens.  | 1.1.1 Établir une stratégie de communication ciblée pour les différents publics visés (ex. : multiplier les plateformes en fonction des innovations, vulgariser le contenu, rendre l'information accessible, etc.). | ++         | ++    | Leader |
|  |   | 1.1.2 Se doter d'une infrastructure de données ouvertes.  | ++         | +     | Leader |
| Adaptation<br>Participation citoyenne    | 1.2 Améliorer les modes de consultation auprès des citoyens.  | 1.2.1 Élaborer une politique de consultation publique encadrant l'expression démocratique des citoyens.   | ++         | +     | Leader |
|  |   | 1.2.2 Adopter une politique de consultation publique encadrant l'expression démocratique des citoyens.  | ++         | +     | Leader |
|  |   | 1.2.3 Poursuivre les initiatives de participation et de consultation citoyenne :<br>a. Rencontres citoyennes thématiques<br>b. Comités citoyens sur des chantiers municipaux<br>c. Comités consultatifs.            | ++         | +     | Leader |
|  |   | 1.2.4 Développer des stratégies pour rejoindre un plus grand nombre de citoyens et citoyennes.  | ++         | +     | Leader |
|  |   | 1.2.5 Développer des incitatifs à l'implication citoyenne.  | ++         | +     | Leader |
| Participation citoyenne<br>Accessibilité | 1.3 Encourager le rassemblement des ressources communautaires.  | 1.3.1 Évaluer la faisabilité de regrouper des services communautaires dans un même lieu.  | ++         | +     | Leader |
| Participation citoyenne                  | 1.4 Assurer la mise en place de mécanismes de soutien et de collaboration auprès des organismes communautaires et tables de concertation. | 1.4.1 Embaucher une personne-ressource en développement social.   | ++         | +     | Leader |
|  |   | 1.4.2 Poursuivre et améliorer le travail de reconnaissance des organismes locaux.   | ++         | ++    | Leader |
| Participation citoyenne                  | 1.5 Appuyer l'implication bénévole.   | 1.5.1 Poursuivre les mesures de reconnaissance de l'engagement bénévole.  | ++         | ++    | Leader |



## Vie économique, emploi et éducation

### Priorités

- L'élaboration d'une vision collective et intersectorielle de lutte à la pauvreté
- L'employabilité et l'accès à des emplois destinés aux aînés
- Le redéveloppement de l'activité commerciale et économique
- La promotion d'une offre de service d'éducation à tous les niveaux

### Contexte

Le niveau socioéconomique d'une partie de la population châteauguoise est en décroissance, occasionnant un accroissement des inégalités sociales. Tout le milieu communautaire est mobilisé autour de ces enjeux. Une vision collective et intersectorielle de la lutte à la pauvreté est à consolider afin de mieux coordonner les efforts en cette matière.

En matière d'emploi, des services d'aide à l'employabilité et des plateaux d'insertion en emploi sont présents sur le territoire pour répondre aux besoins des personnes qui souhaitent intégrer ou réintégrer le marché du travail. C'est notamment le cas de personnes âgées qui se sont exprimées à ce sujet lors des consultations.

L'accès à des commerces diversifiés qui offrent des produits et services nécessaires à la vie quotidienne (pharmacie, santé, soins personnels, services financiers, alimentation) contribue à la qualité de vie de la population. Pour les personnes âgées et à mobilité réduite, l'accès à ces services est essentiel pour le maintien de leur autonomie. Des initiatives sont mises en œuvre par la Ville de Châteauguay et ses partenaires pour dynamiser l'activité économique, tant au niveau commercial qu'industriel. Ces initiatives peuvent avoir des effets positifs sur l'accès aux services et sur le développement de l'emploi.

Au niveau éducatif, on retrouve des CPE et des institutions scolaires de langue française et anglaise, couvrant le parcours scolaire depuis l'enfance jusqu'au secteur professionnel et l'éducation des adultes. Une offre de formation de niveau postsecondaire contribuerait à dynamiser l'emploi et l'économie locale, en plus d'agir comme moyen d'attraction et de rétention des jeunes adultes, lesquels contribuent à la vitalité du milieu.

### Faits saillants

- On retrouve à Châteauguay 461 commerces, représentant 20,3 % de l'offre commerciale de la MRC de Roussillon, lesquels sont concentrés sur les boulevards D'Anjou et Saint-Jean-Baptiste.
- Le nombre d'emplois à Châteauguay correspond à 30,7 % des emplois de la MRC, toutefois les deux tiers des Châteauguois occupent un emploi à l'extérieur du territoire.
- Le taux d'activité de l'ensemble de la population se situe à 63,5 %, ce qui est inférieur à la MRC de Roussillon. Le taux de chômage est de 7,8 %, soit un taux supérieur à la MRC de Roussillon.
- Le taux d'emploi est plus faible à Châteauguay (58,5 %), comparé à celui de la MRC de Roussillon (66,6 %).
- Les revenus médians des ménages de Châteauguay (58 008 \$) sont inférieurs à ceux sur le territoire de la MRC de Roussillon (69 942 \$).
- On dénombrait en 2011 13 290 emplois sur le territoire de Châteauguay, ce qui en fait la ville qui compte le plus d'emplois au sein des municipalités de la MRC de Roussillon.
- Les types de profession les plus présents chez la population active sont les ventes et les services (24,0 %), les affaires, la finance et l'administration (18,8 %), les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (16,3 %), la gestion (9,6 %) ainsi que l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (9,5 %).

### Et les aînés?

- Chez les personnes âgées, le taux d'emploi se situe à 6,1 %, un taux inférieur à celui des aînés de la MRC de Roussillon (9,8 %).
- Les femmes âgées gagnent beaucoup moins (18 032 \$) que la population en général (29 131 \$).
- La moitié (50,5 %) des personnes âgées ont des revenus issus de transferts gouvernementaux.



## Vie économique, emploi et éducation

| ORIENTATIONS                   | OBJECTIFS  | PISTES D'ACTION   | POPULATION |       | RÔLE                        |
|--------------------------------|--|---|------------|-------|-----------------------------|
|                                |  |   | GÉNÉRALE   | AÎNÉE |                             |
| Accessibilité<br>Participation | 1.1 Encourager la définition d'une vision collective et intersectorielle en matière de lutte à la pauvreté.  | 1.1.1 Participer aux tables de concertation reliées à la lutte à la pauvreté.   | ++         | +     | Partenaire                  |
|                                |  | 1.1.2 Établir des liens avec les partenaires.   | ++         | +     | Partenaire                  |
| Accessibilité<br>Participation | 1.1 Favoriser la création d'emplois locaux.  | 1.1.1 Développer et diffuser un discours économique positif sur Châteauguay.  | ++         | +     | Leader                      |
|                                |  | 1.1.2 Attirer, soutenir et retenir les commerces et industries de Châteauguay.  | ++         | +     | Leader                      |
| Accessibilité                  | 1.3 Favoriser la diversification et l'accessibilité à des produits et services nécessaires à la vie quotidienne particulièrement pour les personnes âgées. | 1.3.1 Prévoir les usages multiples (densité, commerces de proximité, etc.) dans les outils de planification urbaine.  | +          | ++    | Leader                      |
|                                |  | 1.3.2 Encourager les commerces locaux à développer le commerce en ligne et le service de livraison.   | ++         | ++    | Facilitateur                |
|                                |  | 1.3.3 Inviter des partenaires à offrir un service de navette pour les personnes âgées.  |            | ++    | Facilitateur                |
| Accessibilité                  | 1.4 Contribuer au déploiement d'une offre de formation postsecondaire à Châteauguay.   | 1.4.1 Établir des partenariats avec les institutions postsecondaires pour faciliter le développement d'une offre à Châteauguay.                                   | ++         | +     | Ambassadeur<br>Facilitateur |
| Accessibilité                  | 1.5 Collaborer à l'amélioration de conditions favorables à la réussite scolaire des jeunes.  | 1.5.1 Participer aux tables de concertation qui travaillent sur la persévérance scolaire.   | ++         |       | Partenaire                  |
|                                |  | 1.5.2 Encourager la mise en place d'un programme incitatif auprès des employeurs limitant les heures de travail des employés étudiants.                           | ++         |       | Facilitateur                |
| Accessibilité<br>Participation | 1.6 Contribuer au développement de l'employabilité et à l'accès à des emplois pour les personnes âgées.  | 1.6.1 Informer et sensibiliser les organismes responsables de l'emploi (CLE, Chambre de commerce, etc.) à propos des besoins d'employabilité des personnes âgées. |            | ++    | Ambassadeur                 |
|                                |  | 1.6.2 Poursuivre le programme d'égalité en emploi en mettant l'accent sur l'équité à l'égard des personnes âgées de la Ville de Châteauguay.                      |            | ++    | Leader                      |

## Conclusion

La pérennité de la Politique de développement social et Municipalité amie des aînés de la Ville de Châteauguay et de son plan d'action sera assurée par l'application de plusieurs moyens, notamment :

- La mise sur pied d'un comité permanent de suivi de la politique et du plan d'action; ce comité relèvera du conseil municipal et sera formé d'un maximum de neuf personnes, soit deux élus, deux répondants permanents (un de la question du développement social et l'autre de la question des aînés); deux représentants des aînés, deux représentants des dynamiques de développement social, deux représentants des organisations et/ou institutions du milieu et, pour terminer, un professionnel interne à la Ville;
- L'affectation d'une personne-ressource professionnelle permanente interne à la Ville pour supporter le comité de suivi, réaliser les arrimages internes de la Ville avec l'ensemble des services impliqués dans la conduite du plan d'action ainsi qu'avec les partenaires du milieu;
- Le dépôt officiel et la présentation du rapport d'étape des avancées du plan d'action à soumettre annuellement aux membres du conseil de la Ville par le comité de suivi;
- La tenue d'une assemblée publique tous les deux ans sous forme de forum sur l'état d'avancement du plan d'action de la Politique de développement social et Municipalité amie des aînés;
- La mise à jour de la politique au terme du plan triennal d'action et la formulation d'un nouveau plan d'action de trois à cinq ans par la tenue d'un forum élargi des partenaires concernés par la démarche;
- À la suite de quoi, le comité de suivi de la politique et du plan d'action entame une nouvelle période de mandat pour le suivi de l'application du deuxième plan d'action sur trois à cinq ans, selon le cas, et reprend les étapes du processus énoncé dans les lignes précédentes assurant ainsi le cycle de pérennité de la Politique de développement social et Municipalité amie des aînés sur le plan municipal.

Merci à notre principal partenaire financier :



## Des acteurs mobilisés : Le comité de pilotage et le sous-comité MADA

L'élaboration de la Politique de développement social et MADA a été rendue possible grâce à la mise en place d'un comité de pilotage et d'un sous-comité MADA. Ces derniers sont constitués d'une diversité d'acteurs représentant, par leurs engagements et leurs connaissances, les différentes populations visées par la politique. Ils sont composés d'élus, d'acteurs communautaires et institutionnels ainsi que de citoyens.

|  |  |
|--|--|
| Nathalie Simon   | Présidente   |
| Michel Pinard  | Conseiller municipal représentant des aînés          |
| Marie-France Reid  | Conseillère municipale                               |
| Manon Desnoyers  | Petite enfance (0 - 5 ans)                           |
| Jean-François Matte et Catherine Lussier                     | Jeunesse (6 - 17 ans)                                |
| Judith Gaudreault  | Femmes   |
| Guy Turcotte   | Hommes   |
| Linda Burgess  | Familles   |
| Francine Aubin Cyr   | Personnes aînées – Groupe francophone                |
| Odette Pottie  | Personnes aînées – Groupe anglophone                 |
| Marie-Josée Lamarre  | Intervenante sociale – Personnes aînées              |
| Gilles Corbeil   | Intervenant social – Personnes handicapées           |
| Marcel Beaudoin  | Communautés culturelles                              |
| Marie-Louise Kerneis   | Commission scolaire francophone                      |
| Chuck Halliday   | Commission scolaire anglophone                       |
| Jo-Anne Themens  | Intervenante sociale – CISSS-MO                      |
| Gilles Paquin  | Lieux de culte                                       |
| Yanick Dufour  | Sécurité publique                                    |
| Clément Bergeron   | Accompagnateur RQDS                                  |
| Corinne Vachon-Croteau                                       | Accompagnatrice CAMF                                 |
| Diane Trahan   | Chargée de projet                                    |
| Stéphane Beauregard  | Appui à la chargée de projet                         |
| Yves Lévesque, Christine Harel (remplacé par Patrice Savoie) | Dynamo – Ressource en mobilisation des collectivités |



Châteauguay

